

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire** du conseil municipal de la ville de New Richmond tenue en la salle 214 de l'hôtel de ville, le **lundi 16 avril 2018** à compter de **18 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Éric Dubé, maire  
Madame Geneviève Braconnier, conseillère  
Monsieur François Bujold, conseiller  
Monsieur Jean Cormier, conseiller  
Monsieur René Leblanc, conseiller  
Monsieur Jean-Pierre Querry, conseiller  
Monsieur Jacques Rivière, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Éric Dubé.

Sont également présents :

Madame Céline LeBlanc, greffière  
Monsieur Stéphane Cyr, directeur général

**ADMINISTRATION**

**114-04-18**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean Cormier  
**APPUYÉ DE :** Monsieur René Leblanc  
et unanimement résolu :

**D'adopter** l'ordre du jour tel que lu par le maire.

**ADOPTÉE**

**115-04-18**

**EMBAUCHE - COORDONNATEUR DE CAMP/CHEF DE CAMP - CAMP DE JOUR**

**Considérant qu'**un appel d'offres a été publié dans le journal l'Écho de la Baie, édition du 7 mars 2018 ainsi que sur le site Internet d'Emploi Québec et sur celui de la Ville;

**Considérant qu'**un processus de sélection a été réalisé;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Geneviève Braconnier  
**APPUYÉ DE :** Monsieur René Leblanc  
et unanimement résolu :

**De procéder** à l'embauche de madame Frédérique Cyr à titre de coordonnatrice du camp de jour pour la saison estivale 2018, et ce, en date du 22 mai 2018.

**ADOPTÉE**

**116-04-18**

**EMBAUCHE - DIRECTEUR DU SERVICE DE L'URBANISME**

**Considérant qu'**un appel d'offres a été publié dans les journaux l'Écho de la Baie, le Pharillon et le Havre, sur le site Internet d'Emploi Québec, le site de l'Union des municipalités du Québec ainsi que celui de la Ville;

**Considérant qu'**un processus de sélection a été réalisé;

**Considérant** la recommandation émise par le comité de sélection;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur François Bujold  
**APPUYÉ DE :** Madame Geneviève Braconnier  
et unanimement résolu :

**D'entériner** la recommandation du comité de sélection et de procéder à l'embauche de monsieur Jean Sébastien Bourque à titre de directeur du Service de l'urbanisme, et ce, à compter d'une date à convenir avec M. Bourque.

**ADOPTÉE**

**RÈGLEMENT 1061-18 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1040-17 AUTORISANT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS ET DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA STATION DE POMPAGE 8 AINSI QUE LA RÉFECTION DES CONDUITES AFFÉRENTES ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT AU MONTANT DE 1 100 238 \$, EN Y AJOUTANT UN COMPLÉMENT DE COÛT AUX TRAVAUX DE RÉFECTION AU MONTANT DE 640 153 \$ POUR UN EMPRUNT TOTAL DE 1 740 391 \$, REMBOURSABLE EN 25 ANS**

**117-04-18**

**ADOPTION**

**Considérant que** le Conseil prend en compte le règlement relatif à un complément de coût pour les travaux de réfection de la station de pompage 8 et la réfection des conduites afférentes, portant le numéro 1061-18;

**Considérant que** tous les membres du Conseil déclarent l'avoir reçu dans le délai imparti par la Loi, l'avoir lu et renoncent conséquemment à sa lecture;

**Considérant que** le maire mentionne l'objet du règlement, sa portée ainsi que son application;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean Cormier

**APPUYÉ DE :** Monsieur Jean-Pierre Querry

et unanimement résolu :

**D'adopter** le règlement modifiant le Règlement 1040-17 autorisant des honoraires professionnels et des travaux de réfection de la station de pompage 8 ainsi que la réfection des conduites afférentes et décrétant un emprunt au montant de 1 100 238 \$, en y ajoutant un complément de coût aux travaux de réfection au montant de 640 153 \$ pour un emprunt total de 1 740 391 \$, remboursable en 25 ans, lequel est identifié sous le numéro 1061-18.

**ADOPTÉE**

**118-04-18**

**AUTORISATION DE SIGNATURE - DEMANDE DE FINANCEMENT TEMPORAIRE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Geneviève Braconnier

**APPUYÉ DE :** Monsieur René Leblanc

et unanimement résolu :

**D'autoriser** le maire et le directeur général ou la trésorière adjointe à déposer une demande de financement temporaire à la Caisse populaire Desjardins de New Richmond, et ce, dans le cadre du Règlement 1061-18 modifiant le Règlement 1040-17 autorisant des honoraires professionnels et des travaux de réfection de la station de pompage 8 ainsi que la réfection des conduites afférentes et décrétant un emprunt au montant de 1 100 238 \$, en y ajoutant un complément de coût aux travaux de réfection au montant de 640 153 \$ pour un emprunt total de 1 740 391 \$, remboursable en 25 ans.

**ADOPTÉE**

**RÈGLEMENT 1059-18 AUTORISANT LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE D'AVANT-PROJET POUR LA RÉFECTION DE L'ARÉNA DU COMPLEXE SPORTIF JEAN-MARIE-JOBIN ET POUR CE FAIRE UN EMPRUNT AU MONTANT DE 62 020 \$, REMBOURSABLE EN 10 ANS**

119-04-18

**ADOPTION**

**Considérant que** le Conseil prend en compte le règlement relatif à une étude d'avant-projet pour la réfection de l'aréna du Complexe sportif Jean-Marie-Jobin, portant le numéro 1059-18;

**Considérant que** tous les membres du Conseil déclarent l'avoir reçu dans le délai imparti par la Loi, l'avoir lu et renoncent conséquemment à sa lecture;

**Considérant que** le maire mentionne l'objet du règlement, sa portée ainsi que son application;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean Cormier

**APPUYÉ DE :** Monsieur François Bujold

et unanimement résolu :

**D'adopter** le règlement autorisant la réalisation d'une étude d'avant-projet pour la réfection de l'aréna du Complexe sportif Jean-Marie-Jobin et pour ce faire un emprunt au montant de 62 020 \$, remboursable en 10 ans, lequel est identifié sous le numéro 1059-18.

**ADOPTÉE**

120-04-18

**AUTORISATION DE SIGNATURE - DEMANDE DE FINANCEMENT TEMPORAIRE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Geneviève Braconnier

**APPUYÉ DE :** Monsieur René Leblanc

et unanimement résolu :

**D'autoriser** le maire et le directeur général ou la trésorière adjointe à déposer une demande de financement temporaire à la Caisse populaire Desjardins de New Richmond, et ce, dans le cadre du Règlement 1059-18 autorisant la réalisation d'une étude d'avant-projet pour la réfection de l'aréna du Complexe sportif Jean-Marie-Jobin et pour ce faire un emprunt au montant de 62 020 \$, remboursable en 10 ans.

**ADOPTÉE**

**RÈGLEMENT 1062-18 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION SUR UNE PARTIE DU CHEMIN DE SAINT-EDGAR POUR UN MONTANT DE 974 809 \$, ET POUR CE FAIRE UN EMPRUNT ÉQUIVALENT, REMBOURSABLE EN 25 ANS – AVIS DE MOTION**

Le conseiller monsieur Jean Cormier donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le Règlement 1062-18 décrétant des travaux de réfection sur une partie du chemin de Saint-Edgar pour un montant de 974 809 \$ et pour ce faire un emprunt équivalent, remboursable en 25 ans.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

**PÉRIODE DE QUESTIONS (AFFAIRES DU PUBLIC)**

Aucune question n'est soumise.

**CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée, il est 19 h 30.

Président

Secrétaire

Éric Dubé, maire

Céline LeBlanc, greffière